

de confiance que leur donnerait la métropole en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheraient à ce sol fertile, se feraient une gloire, un bonheur de l'embellir et d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses ministres, on verrait naître dans les colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfans. Au lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verrait multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant et terrible, il n'y a que l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les provinces frontières d'un grand état, quand la mollesse et la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour est un sentiment qu'on ne saurait trop ménager, trop étendre. Mais si le prince ne sait ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-temps. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mène et presse la foule à tout ce qui fait spectacle; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits; elle se communique d'une pro-

vince à l'autre, et de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes, frappées ou menacées à la fois, sont dans l'alarme et le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hasarde, blessent tous les cœurs et tombent successivement sur tous les corps. Du fond même de l'Amérique sont traduits en criminels, dans les prisons de l'Europe, les vengeurs du crime et les défenseurs du droit des colons. Les armes qui semblaient émoussées devant l'ennemi s'aiguisent contre ces sujets précieux à l'état. On va épouvanter dans la paix ceux mêmes qu'on n'a pas su défendre durant la guerre. Non, jamais le ministère de France n'a donné à ses possessions du Nouveau-Monde l'appui nécessaire pour les préserver des ravages ou de l'invasion, et jamais il ne remplira cette obligation, à moins qu'il ne multiplie dans l'ancien ses arsenaux, ses ateliers et ses escadres. Philosophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain français d'exciter sa patrie à élever une marine formidable. C'est pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en souhaitant de voir établir sur toutes les mers l'équilibre qui fait aujourd'hui la sûreté du continent.

Douterait-on que la France pût aspirer à ce genre de puissance? Voyez sa position. Assez vaste pour n'être dépendante d'aucune des puissances qui l'entourent, assez heureusement limitée pour n'être pas affaiblie par sa grandeur, cette

LVII.
La France
peut-elle
avoir une
marine mili-
taire? Lui
convient-il
de l'avoir?
Mesures

qu'elle doit
prendre pour
l'avoir.

monarchie est située au centre de l'Europe, entre l'Océan et la Méditerranée. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pavillon insultant des Barbaresques. Ses provinces sont la plupart arrosées par des rivières ou coupées par des canaux qui assurent la communication de ses terres centrales avec ses ports, de ses ports avec ses terres centrales. Un heureux hasard lui a donné des voisins qui ne savent pas fournir à leur subsistance, ou qui n'ont qu'un commerce purement passif. La température de son climat lui procure l'avantage inestimable d'expédier et de recevoir ses navires dans toutes les saisons. Elle doit à la profondeur de ses rades de donner à ses vaisseaux la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

La France manquerait-elle d'objets et de matières à exporter? Tous les peuples se disputent ses productions de l'Ancien et du Nouveau-Monde; mais c'est encore plus par ses manufactures et par ses modes qu'elle a subjugué l'Europe et quelques parties de l'autre hémisphère. Les nations sont fascinées et n'en reviendront point. Les efforts qu'on a faits partout pour s'affranchir d'un tribut ruineux en copiant cette industrie étrangère, n'ont eu nulle part le succès qu'on en attendait. La fécondité de l'invention devancera toujours la promptitude de l'imitation; et la légèreté d'un peuple qui rajeunit tout dans ses mains,

qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie et l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle pourrait être la navigation d'un empire qui fournit aux autres états les alimens de leur vanité, de leur luxe, de leur volupté?

La population de la France serait-elle jugée insuffisante pour des armemens nombreux? Qui peut ignorer aujourd'hui que cette puissance compte vingt-cinq millions d'habitans? Le reproche qu'on lui fait d'avoir sur chaque navire plus de matelots que ses rivaux ne prouve-t-il pas lui seul que dans cet état ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais que c'est l'art qui manque aux hommes? Cependant, quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux, plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le temps et les frais de la manœuvre par la simplicité, par la célérité des moyens?

La France serait-elle réduite à l'impuissance d'avoir une marine, parce qu'elle ne trouverait pas dans son sein toutes les munitions navales? Mais ses rivaux ne sont-ils pas obligés comme elle et plus qu'elle à demander des secours au nord de l'Europe? Leur climat, leur industrie et leurs colonies leur donnent-ils les mêmes facilités pour consommer leurs échanges avec la mer Baltique?

La France a donc tous les moyens convenables

pour être une puissance vraiment maritime. Mais lui convient-il d'avoir cette ambition ?

On ne connut long-temps que des armées nombreuses et aguerries pour arriver à la fortune et à la gloire. Les deux Indes furent découvertes ; et cet événement imprévu fit une révolution étonnante dans tous les esprits. Peut-être une ambition raisonnable se serait-elle bornée à obtenir par des échanges les richesses et les productions de ces deux grandes parties du globe. L'amour de la domination, trop ordinaire aux nations, fit préférer généralement le système ruineux et destructeur des conquêtes. Ces immenses contrées furent la plupart asservies. On alla plus loin. Les hommes qui habitaient ces nouveaux climats étaient ou trop faibles, ou trop indolens pour servir d'instrumens à la cupidité d'un ravisseur injuste. En plusieurs endroits ils furent exterminés ou chassés des campagnes qui les avaient vus naître, et remplacés par des Européens, par des esclaves africains qui multiplièrent les denrées dont ils avaient trouvé le germe, qui établirent d'autres cultures auxquelles se prêtait aisément un sol neuf, fécond et varié.

Il fallait donner de la stabilité à ces établissemens. On pouvait craindre et l'inquiétude des nations qui étaient entrées en partage de ces régions intactes, et la jalousie des nations qui n'avaient pas eu cet avantage : des forces navales pouvaient seules donner de la consistance aux

colonies naissantes, aux colonies même qui avaient fait le plus de progrès. Pour les préserver de l'invasion, on construisit, on arma des flottes. A cette époque remarquable, la politique changea tout-à-fait de face. La terre se vit en quelque manière soumise à la mer ; et les grands coups d'état furent frappés sur l'Océan.

La France, moins accoutumée à servir de guide qu'à surpasser ses maîtres, la France vit sans émulation s'élever un nouveau genre de puissance. La marine n'entra même pour rien dans les trop vastes projets de l'ambitieux Richelieu. Il était réservé au monarque dont il avait préparé la grandeur de faire respecter son pavillon dans les deux hémisphères ; mais cette gloire n'eut que peu de durée. Louis XIV souleva par ses entreprises tout le continent de l'Europe ; et, pour résister aux ligueurs qui s'y formèrent, il lui fallut soudoyer des armées innombrables. Bientôt son royaume ne fut plus qu'un camp ; ses frontières ne furent plus qu'une haie de places fortes. Sous ce règne brillant les ressorts de l'état furent toujours trop tendus. On ne sortait d'une crise que pour entrer dans une autre. A la fin le désordre se mit dans les finances ; et, dans l'impossibilité de suffire à toutes les dépenses, le sacrifice des forces navales fut jugé, mal à propos peut-être, indispensable.

Depuis la fin d'un siècle où la nation soutenait du moins ses disgrâces par le souvenir de ses suc-

cès, imposait encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chérissait un gouvernement qui l'avait honorée, et bravait des rivaux qu'elle avait humiliés : depuis cette époque la France a perdu beaucoup de sa fierté malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. De longues paix ne l'auraient pas énervée, si l'on eût tourné vers la navigation des forces trop long-temps prodiguées à la guerre ; mais sa marine militaire n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un ministre, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs ; de fausses vues, de petits intérêts ; les intrigues d'une cour qui mènent le gouvernement ; une chaîne de vices et de fautes ; une foule de causes obscures et méprisables, tout a empêché la nation de devenir sur mer ce qu'elle avait été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'était pas à la prépondérance. Les pertes même qu'elle fit dans toutes les parties du globe durant les hostilités commencées en 1756, les humiliations qu'il lui fallut dévorer à la paix de 1763, ne rendirent pas l'esprit de sagesse au conseil qui la gouvernait, ne ramenèrent pas ses projets et ses efforts au système d'une marine redoutable.

Mais par quelles voies la France parviendrait-elle à créer, à maintenir des forces navales ?

Une première opération, sans laquelle les autres seraient inutiles ou funestes, sera de donner à la marine des lois convenables. Celles de 1689

chargeaient exclusivement les administrateurs civils de la direction des travaux économiques, et ne donnaient aux officiers militaires de pouvoir que sur les vaisseaux armés. Ce régime continua sans inconvénient et sans réclamation jusqu'en 1765. De cette époque à 1786, il fut publié quatre ordonnances par quatre ministres, tous également étrangers par leur éducation et leurs habitudes à cette partie si intéressante de la force publique. Les nouveaux codes portèrent tous plus ou moins l'empreinte de l'intrigue, de la vanité, de l'ignorance, de la jalousie, de l'intérêt particulier, de la rage de la nouveauté. Il est temps, il est plus que temps de sortir de ce chaos. Revenons aux réglemens originaires généralement bien combinés, mais en les débarrassant de ce qui peut s'y trouver de défectueux, mais en les enrichissant de ce qu'une longue expérience peut nous avoir enseigné d'utile.

L'encouragement de la navigation marchande ne tardera pas à suivre. Seule elle peut former des hommes endurcis aux injures des climats, aux fatigues du travail, aux dangers des tempêtes. Cette vérité, bien sentie, fera supprimer les innombrables entraves qui jusqu'ici ont exclusivement assuré aux bâtimens étrangers l'exportation des denrées du royaume, qui même leur livrent trop souvent son propre cabotage. On n'affirmera pas qu'un acte de navigation pareil à celui qui a produit la grandeur de l'Angleterre convint à la